



Fédération Nationale De l'Enseignement, De la Culture et de la Formation Professionnelle

72 Av. Gambetta - BP. 404 - 82004 MONTAUBAN Cedex
fnecfp.fo82@gmail.com

Présents : M. Le DASEN / Mme La Secrétaire Générale de la Préfecture / OS / FCPE / Élus

ODJ :

1 - Déclaration liminaire et réponse du DASEN

2 - Situations de la rentrée – Constat définitif au 10/10/2024

1 - Déclaration de la FNEC FP-FO au CDEN de Tarn-et-Garonne du 16 décembre 2024

Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le 05 septembre 2024 en cette instance, nous rappelions les résultats de la session 2024 du CAPES externe alarmants, comme dans le 1er degré, en raison des effets délétères de la baisse d'attractivité de nos métiers.

La FNEC-FP-FO se réjouit néanmoins que l'académie de Toulouse ait consenti à la rentrée, à recruter 47 listes complémentaires dont 3, affectés dans le département. Cela s'est également réalisé dans d'autres académies. Elle se félicite du passage de tous les services de gestion à la subrogation courant 2025 pour les AESH. Ces réussites sont à mettre au crédit de notre engagement. Pourtant, c'est loin d'être suffisant.

M. le DASEN, si les propos rapportés sont justes dans la presse locale, vous attestiez d'une crise de recrutement pour expliquer les classes sans professeurs à la rentrée dans le second degré. Vous ajoutiez également que le Tarn-et-Garonne était un désert médical.

Cette crise de recrutement s'explique par la baisse de notre pouvoir d'achat, nos conditions de travail dégradées comme en attestent les RSST.

Sans compter le dénigrement de responsables politiques à l'encontre des professeurs, des fonctionnaires, au point qu'il faille les responsabiliser en imposant 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie.

Nous savons que les contre-réformes à l'encontre de la fonction publique continueront. Transformant toujours plus les services publics en des entreprises privées au rabais ! C'est déjà le cas, avec le sort de nos collègues contractuels (enseignants, AESH) dont les contrats n'ont pas été renouvelés cet été. C'est maintenant que leur attestation employeur leur est délivrée. Certains l'attendent toujours. Document essentiel pour bénéficier de leurs droits aux allocations chômage ! C'est le cas également de bon nombre de collègues qui se voient amputés d'un seul coup d'une partie conséquente de leur salaire, sans explication, voient leurs indemnités, leurs frais de déplacements non versées en bonne et due forme, ou ne reçoivent pas des documents administratifs nécessaires pour prétendre, en arrêt de travail, à leurs allocations journalières par leur mutuelle. Il

arrive aussi que certains ne sont pas payés du tout. À cela s'ajoute leurs difficultés à joindre les services, à avoir des réponses, à voir tout simplement leurs droits à la rémunération, satisfaits.

Gageons également que le prochain gouvernement s'entêtera comme les autres, à mettre en place les mesures de l'Acte 2 de l'école inclusive qui accélère le démantèlement de l'enseignement spécialisé au détriment de la prise en charge des élèves les plus fragiles :

- Externalisation des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) dans les écoles ou établissements ordinaires
- Introduction des PAS dans certains départements
- Mise en place des dispositifs d'autorégulation (DAR)

M. le DASEN, nous souhaiterions que ces problèmes, soient véritablement considérés à leur juste mesure. Qu'il y ait un retour de votre part sur ce qui est entrepris pour faire que ces problèmes ne le soient plus. Cela concourt également à l'épuisement des personnels.

La FNEC FP-FO revendique :

- Le recrutement de tous les étudiants admis sur liste complémentaire
- Le rétablissement du recrutement à bac +3 pour le CAPES / CAPET/ CAPEPS
- Un temps de service devant élèves pour les stagiaires ne dépassant pas 1/3 des ORS de leur corps
- La revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation : 10 % tout de suite sans contrepartie et rattrapage du reste perdu, depuis 2000
- Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, un temps plein pour 24 heures d'accompagnement sur temps de classe
- Que les primes d'activités n'entrent pas en compte dans le calcul des revenus pour l'attribution des prestations sociales
- Des recrutements d'AESH et de moyens humains à hauteur des besoins
- Le rétablissement de RASED complets pour 800 élèves dans le cadre de leur mission originelle
- L'abandon de la mise en place des pôles d'appui à la scolarité, des DAR, etc.

Nous vous remercions de votre attention.

Réponse du DASEN - Je n'ai pas la main sur la politique nationale. Je partage les mêmes préoccupations, sur l'école inclusive, je n'ai pas de visibilité sur le budget, tous les services sont concernés. Je partage ce point de vue sur le recrutement. Le recteur a mis en place une cellule spéciale sur le département pour les recrutements de professeurs l'an prochain.

La baisse d'attractivité des métiers est multi-factorielle.

NDLR - Une réponse convenue. Quelques différences par rapport à celle qu'il avait donnée à la rentrée. il n'a pas nié les difficultés que nous lui faisons remontées sur le recrutement et l'école inclusive. Autre point, le DASEN a pour mission :

- la gestion du personnel de l'enseignement du premier degré et second degré (affectation, création et suppression de postes, enseignants contractuels...).
- le conseil et l'avis éclairé en matière de validation du budget et des comptes financiers des services académiques.

À ce titre, les discours que les DASENs tiennent sur le fait que les problèmes que nous soulevons dépendent de la politique gouvernementale et qu'ils n'ont pas compétences en la matière, ne tiennent pas. Ils ont des compétences et des missions à mener dans ces dossiers. Ces problèmes sont vécus par des agents du département. Le DASEN doit en tenir compte et leur apporter des réponses.

2 - Situations de la rentrée - Constat définitif au 10/10/2024 -

- Les collèges qui perdent le plus d'effectifs sont les collèges Olympe de Gouges à Montauban, Jean de Prades à Valence D'agen , François Mitterrand à Moissac
- 250 élèves en mois dans le public et 25 en plus dans le privée.
- Les résultats dans le public par rapport au privé aux taux attendus sont meilleurs. En français comme en maths. Ils restent inférieurs cependant.
- Baisse de la natalité depuis quelques années de l'ordre de 15%.
- Une région attractive mais surtout composée de plus en plus de seniors sans enfants.
- Une montée très forte de la démographie scolaire jusqu'en 2014, puis a baissé très fortement depuis. Dans 20 ans on compterait parmi les départements les plus âgés.
- 22% n'ont que le DNB contre 16% au niveau national / 14% ne continuent pas leurs études.
- 35% des 15-29 ans non scolarisés sont au chômage ou inactifs en France Métropolitaine.
- Les résultats au DNB. Décrochage des résultats du département par rapport à l'académie. Un travail d'harmonisation des examens sur le plan national qui expliqueraient cette baisse.
- L'hétérogénéité des résultats et l'éducation prioritaire : Olympes de Gouges à Montauban et François Mitterrand à Moissac. Ces deux collèges réussissent mieux que cinq autres collèges aux IPS équivalents ou plus bas :
 - Jean de Prades et Pierre Flamens à Castelsarrasin
 - Pierre Darasse à Caussade
 - Jean Rostand à Valence D'Agen
 - Ingres à Montauban.
- La carte de l'Éducation prioritaire n'est pas à l'ordre du jour. Le DASEN est très attaché à l'égalité des chances. Qu'il est là pour relayer les alertes. Il dit se mettre en danger pour porter

ce dossier. Mais il n'en a pas la main.

NDLR - C'est bien la preuve qu'il faut allouer des moyens à hauteur des besoins. La carte de l'éducation prioritaire devrait être dimensionnée pour tous les établissements et les écoles alentours qui en relèvent. D'ailleurs, le DASEN souligne que le passage des 2 collèges en REP avait permis de conduire une politique éducative qui avait attiré des élèves appartenant à d'autres classes sociales, permettant ainsi une meilleure mixité.

Quant à la baisse des effectifs qui justifierait la fermeture de postes. Il y a tellement de postes qui manquent déjà (Profs titulaires, AESH, RASED, médecins, infirmières scolaires scolaires...). Cela impacte les résultats des élèves. Nous demandons par conséquent une autre politique qui tienne compte de nos revendications, pour permettre aux personnels d'assurer leurs missions.

- Bac 2024 : meilleur résultat de la voie professionnelle par rapport aux années précédentes.
- Baisse de 15% des effectifs qui vont vers le secondaire. Alors qu'ils pourraient suivre une voie générale ou technologique. Problème d'orientation. Aucune explication rationnelle qui explique ce choix. Travailler avec les parents, les équipes pédagogiques, les parents.
- L'Éducation Nationale doit voir autour d'elle, Notamment la ligne grande vitesse. Des formations en technologie permettraient de trouver des emplois.
- Le Tarn est un département comparable au Tarn-et-Garonne. Il propose plus d'offres post bac. Le 82 est est à la traîne. Pour rattraper ce retard, le DASEN y travaille avec le Préfet et le Conseil général : Plan emploi, plan ruralité, etc.
- Les places en internat. Bien loti : il y a quasiment partout des internats d'excellence. Un levier.
- 1er salon de Montauban de l'enseignement supérieur, cette année, avec l'intervention du CROUS pour répondre aux craintes des familles : logement, besoins matériels, etc.
- Nécessité d'envisager la mobilité des étudiants, les 2 pôles universitaires de l'Occitanie, étant à Toulouse et Montpellier. Pour accompagner cette mobilité, il faut bien choisir les élèves, bien accompagner les familles.
- 5ème – Formations métiers / forum des métiers – Nouveau. Pas de résultats sur ces dispositifs. Un référent découverte des métiers en 5ème, pour favoriser l'esprit d'initiative, la curiosité des jeunes.
- Les classes passerelles, les « prépas » seconde permettront aux élèves qui bénéficient de ces dispositifs de ne pas choisir par défaut une orientation.

NDLR – Ces deux derniers points démontrent une politique de l'éducation nationale qui tend de plus à plus à répondre aux besoins des entreprises. Ce que nous dénonçons.

- LP Jean Baylet – Locaux existants en 2027 pour accueillir une formation en chaudronnerie. Une demande est faite par les personnels de ne pas ouvrir de cette formation l'an prochain en 2026, dans les bâtiments existants. Car les particules fines, dangereuses nécessitent une ventilation extérieures et ventilation internes. Or les bâtiments actuels n'en disposent pas. Cela nécessite également leur isolation sonore. Ce dossier est à l'étude au Rectorat.

Pour la défense des droits individuels, et collectifs, pour porter nos revendications !

Contactez la FNEC-FP-FO 82 : f nec.fo82@gmail.com